# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Reunion : recherche

Question écrite n° 16913

### Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon attire l'attention de M le ministre de la recherche et de la technologie sur les centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI). Ces centres, ayant pour objectif de valoriser les actions de difffusion culturelle scientifique et technique realisees au niveau regional, revetent une grande importance pratique. Compte tenu de l'eloignement geographique de la Reunion, il serait souhaitable d'en creer un au niveau local. Il lui demande de bien vouloir lui preciser ses intentions a ce sujet.

### Texte de la réponse

Reponse. - Depuis 1982, le ministere de la recherche et de la technologie a contribue a la mise en place d'un reseau de centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) dans les regions, en liaison avec les collectivites territoriales et dans le cadre des contrats Etat-regions pour certains. Cette politique est nee de la necessite que ressentent les responsables nationaux comme les collectivites territoriales, de coordonner et de valoriser les actions engagees sur le terrain regional. Le CCSTI constitue le maillon fort d'un reseau regional de diffusion culturelle scientifique et technique. Les missions de ces centres peuvent etre regroupees selon trois axes : creation et diffusion de produits culturels scientifiques et techniques en liaison avec les milieux de la recherche, de l'education et de l'industrie ; fonction de centre d'information, de ressources et de formation a l'intention des acteurs locaux et des autres CCSTI du reseau : role de conseil et de coordination dans l'elaboration des projets regionaux. Une dizaine de centres sont en fonctionnement regulier et une demi-douzaine sont en cours de demarrage ou d'experimentation. A la Reunion, le ministere charge de la recherche contribue de facon significative, en collaboration avec d'autres ministeres, a la construction du centre d'etudes de valorisation et de developpement (CEVAD) cree par le conseil regional. Ce centre est destine a favoriser des relais susceptibles de presenter en permanence au grand public les principales recherches scientifiques techniques et industrielles developpees sur l'ile, d'animer ces presentations particulierement a l'intention du public scolaire et d'accueillir des expositions temporaires crees dans le reseau des musees et des centres culturels scientifiques et techniques. La premiere realisation, a laquelle le ministere de la recherche et de la technologie a deja contribue pour un total de 2 MF de credits d'investissement dans le cadre du contrat de plan Etat-region entre 1987 et 1989, porte sur la construction du museum d'histoire industrielle et agricole dans l'ancienne usine sucriere de Stella Matutina. En outre, 0,2 MF ont ete verses en 1987 et en 1989 pour prefigurer les presentations museographiques et les animations de ce projet. Le second relais est une « maison du volcan » inscrite dans le nouveau contrat de plan et pour laquelle le ministere verse en 1989 0,4 MF ; la realisation d'une « maison de la mer » est egalement prevue. Jusqu'en 1993, le ministere de la recherche et de la technologie participera pour 0,4 MF par an a ces operations. Le Cevad et les etablissements de culture scientifique et technique metropolitains travaillent en etroite relation, et le responsable du Cevad a ete charge de coordonner regionalement la preparation des « Etats generaux de la culture scientifique et technique ».

### Données clés

**Auteur :** M. Thien Ah Koon Andr•

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE16913

**Circonscription :** - Non-Inscrit
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 16913
**Rubrique :** Dom-tom
**Ministère interrogé :** recherche et technologie
**Ministère attributaire :** recherche et technologie

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 28 août 1989, page 3774